
AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL – RÉSIDENCE DE TOURISME **04-2023**

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal le lundi 13 novembre 2023 à 20 heures, à l'Édifice P.-Benoit, situé au 107, rue de la Salle à Deschambault-Grondines.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivant :

- Exploitation d'une résidence de tourisme sur le lot 3 235 081 en zone Rb-201, dont la propriété est située au 388, chemin du Roy à Deschambault-Grondines.

Cette demande est déposée en conformité du règlement N°228-18 relatif aux usages conditionnels, et ses amendements.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, CE 18^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2023.

« Karine St-Arnaud »

Karine St-Arnaud,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine St-Arnaud, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Deschambault-Grondines, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 18 octobre 2023, entre 8 heures et 18 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

« Karine St-Arnaud »

Karine St-Arnaud,
Directrice générale et
Greffière-trésorière